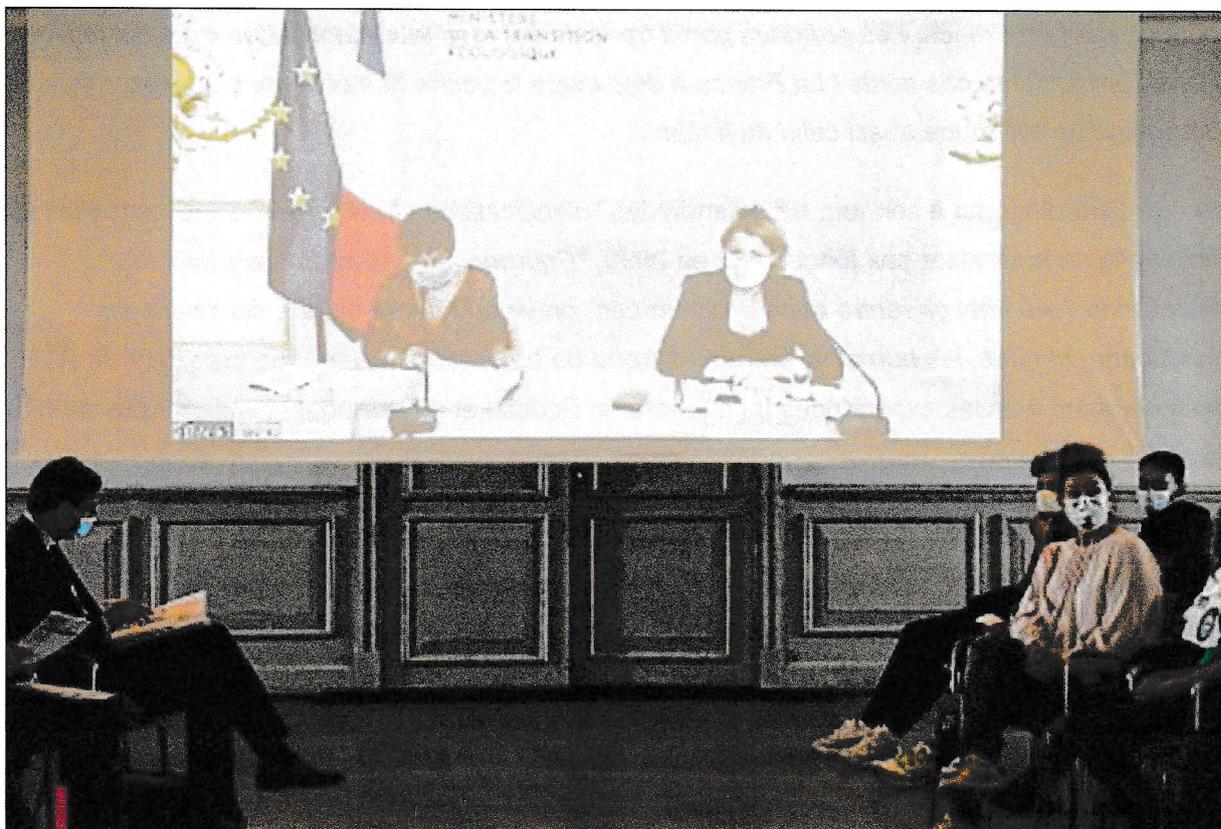


France

Les éoliennes flottantes face à des vents contraires

Christelle CARMONA



Hier au Pharo, les ministres de la Mer, Annick Girardin et de la Transition écologique, Barbara Pompili, ont répondu en visio aux questions des citoyens sur les éoliennes flottantes. - / PHOTO VALÉRIE VREL

Le projet "Éoliennes flottantes en Méditerranée" a fait halte hier à Marseille

Hier, au Pharo, la concertation entamée le 12 juillet sur le projet d'installation d'éoliennes flottantes en Méditerranée a marqué un point d'étape avant la fin du débat, le 31 octobre. Entre restitutions de témoignages, et intervenants directs venus exposer leur point de vue face aux maîtres d'ouvrage du projet : les ministres de la Mer, Annick Girardin, de la Transition écologique, Barbara Pompili et le président de la RTE (réseau de transport d'électricité), Xavier Piechaczyk, tous les trois en visio, il s'agissait de détacher les premières tendances de l'accueil réservé au projet. Et de Perpignan à Fos-sur-Mer, "on est loin d'une opposition pour ou contre" annonce d'emblée le président de la Commission particulière du débat (CPDP), Étienne Ballan. Pas d'opposition farouche, ni d'adhésion unanime, mais des inquiétudes et des questions. Dans les rangs, hier, un navigateur de Toulouse, des pêcheurs de La Ciotat, un marin de Perpignan, des associations ou des élèves du lycée marseillais Le Chatelier, s'interrogeant sur l'impact de ces éoliennes sur la biodiversité et sur les oiseaux migratoires. Mais aussi des industriels évoquant la nécessité de développer la filière électricité en cette période charnière et les

retombées sur les emplois directs. Mais c'est bien la question de la temporalité qui a pris le cœur du débat. En Méditerranée, trois parcs pilotes de trois éoliennes sont attendus d'ici 2022-2023 au large de Gruissan et Leucate et de Port Saint-Louis-du-Rhône. "Alors pourquoi ne pas attendre les conclusions et le retour d'expérience de ces sites pilotes ? Pourquoi ne pas attendre les études scientifiques lancées sur l'éolien offshore et sur les couloirs des oiseaux migrateurs ? Pourquoi ne pas attendre trois ou quatre ans ?", lance-t-on dans la salle.

"On ne peut pas attendre 2027, si on reporte ce choix, ça veut dire qu'on ne prend pas en compte l'urgence climatique", insiste la ministre de la Transition écologique. "Il y a du offshore partout, sauf en France. Les premiers parcs français ont reçu leur autorisation il y a dix ans et ils ne sont toujours pas sortis ! La France a déjà loupé le coche des éoliennes posées, dommage qu'elle loupe aussi celui du flottant."

Annick Girardin tente à son tour de défendre les "planifications stratégiques" sans lesquelles les éoliennes ne pourraient pas fonctionner en 2030. "Pourquoi ne pas optimiser plutôt leur installation ? Au final ça rentre dans le calendrier : on va écouter la nature, comment elle fonctionne, et nous, les humains, on fera en sorte de travailler plus vite ?" Le président de RTE avance quant à lui les expériences du offshore en Écosse et au Portugal et la nécessité de se projeter vers l'avenir.

Quelles zones du Golfe du Lion accueilleront à l'horizon 2030 les deux parcs éoliens ? La réponse est encore en suspens. "Ce n'est pas seulement une question d'éoliennes sur la Méditerranée mais de modèle français, a conclu Annick Girardin. Et notre ambition est de produire plus d'électricité, et de la bonne électricité."

La synthèse de ce débat public sera publiée en décembre et l'État devrait y répondre dès mars 2022, quelques semaines avant l'élection présidentielle.

Dans la baie de Saint-Brieuc, les manifestations se multiplient contre la mise en service de 63 éoliennes fin 2023.

"Pourquoi ne pas attendre le retour d'expérience des sites pilotes ?"

La synthèse du débat public sera publiée en décembre.



Trois éoliennes seront installées à Port-Saint-Louis-du-Rhône en 2023 : un site pilote pour les futurs parcs. - / IMAGE DIRM.MEDITERRANEE

